

CONDITIONS DE VENTE ET DE LIVRAISON CONCERNANT MASCOT AS

1. Conditions tarifaires/de paiement

Les prix sont basés sur les coûts d'approvisionnement de Mascot en vigueur à tout moment, et sur les taux de change, taux d'impôts et de taxes en vigueur au moment où le contrat est passé. Mascot se réserve toutefois le droit de rajuster ses prix. Le prix ne peut cependant être rajusté une fois que l'acheteur a payé. Si le taux de change à la date de la livraison/facturation a subi un changement de plus de 2,5% depuis la date de l'offre, Mascot se réserve le droit de rajuster le prix en fonction. Le prix correspond au stock Mascot FCA, hors TVA, à payer comptant dans les 30 jours. Mascot facture des intérêts sur les paiements échus selon les taux en vigueur à tout moment, actuellement 1% par mois. Les frais bancaires sont portés par le payeur.

2. Livraison

Le délai de livraison indiqué est basé sur les informations des fournisseurs de Mascot et Mascot s'engage à respecter ce délai de livraison. Seule une livraison retardée donne à l'acheteur le droit d'annuler sa commande ou de réclamer une compensation. Si l'acheteur ne peut recevoir les marchandises au moment convenu, les marchandises sont stockées aux frais et risques de l'acheteur. Mascot est susceptible de demander le règlement conformément au contrat de vente comme si la livraison avait eu lieu.

3. Assurance

Toutes les expéditions sont faites aux risques de l'acheteur. Une assurance peut être souscrite par Mascot pour le compte de l'acheteur à réception d'une demande écrite.

4. Droit de rétention du vendeur

Mascot a un droit de rétention (rétention de la propriété) sur les marchandises vendues jusqu'à ce que celles-ci soient entièrement payées, frais et intérêts supplémentaires inclus - cf. la loi norvégienne sur les créances (Panteloven), Section 3-14. Les marchandises ne peuvent être vendues ou gagées sans le consentement du créancier, cf. Section 3-16.

5. Garantie, conformité et réclamations

Mascot garantit la livraison de biens sans défaut et pleinement opérationnels conformément aux spécifications techniques et à la DoC (Déclaration de Conformité) en vigueur à l'époque. L'acheteur est responsable de l'utilisation des marchandises conformément aux spécifications et DoC. À réception, l'acheteur doit inspecter les marchandises et formuler une réclamation concernant tout défaut évident dans les 8 jours. Passé ce délai, les réclamations ne seront pas prises en compte. Les réclamations concernant des défauts ne pouvant être détectés qu'après installation et essai de fonctionnement doivent être faites immédiatement après la découverte du défaut. Le droit de réclamation de l'acheteur ne couvre que les dommages résultant de défauts de fabrication ou de matière. Le droit de réclamation ne s'applique que durant les douze premiers mois suivant la réception, excepté en Norvège, où on applique la loi de consommation norvégienne.

L'acheteur n'a pas le droit de formuler de réclamation si les marchandises sont connectées à d'autres équipements ou modifiées de quelque façon que ce soit sans le consentement de Mascot, si des dommages sont occasionnés aux marchandises du fait d'une mise en marche inexperte ou incorrecte, si la maintenance est insuffisante, et si les délais et conditions de paiements ne sont pas respectés.

6. Réparations

Les réparations prises en charge après l'expiration de la période de garantie seront réalisées à la charge de l'acheteur. Si un équipement de remplacement est proposé pendant les réparations, l'acheteur devra payer les frais de port et d'assurance. Si les réparations sont effectuées dans les locaux de l'acheteur, les frais de déplacement, de logement, de pension et 50% du temps de déplacement seront facturés selon les tarifs de réparations en vigueur à ce moment-là.

7. Annulation

Un contrat d'achat à force obligatoire est passé lorsque le vendeur confirme la commande de l'acheteur. Ce contrat ne peut être modifié ou annulé qu'avec le consentement écrit de Mascot.

8. Marchandises retournées

Tous les retours d'équipement acheté ne peuvent se faire qu'avec le consentement de Mascot et aux frais et risques de l'acheteur. L'équipement retourné sera crédité jusqu'à 90% de la valeur de vente pour les marchandises standards en stock non déballées et non utilisées, ou à des taux plus bas, suivant l'estimation de Mascot, pour un équipement déballé et utilisé. Lors des retours, l'acheteur doit indiquer le numéro de facture ou toutes autres références.

9. Exceptions

Ces conditions générales s'appliquent du moment qu'elles ne sont pas contredites par aucun autre contrat écrit. La version la plus récente de ces Conditions est disponible sur www.mascot.com.